



**BOURGOGNE**

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

## La Bourgogne poursuit sa dynamique sur les marchés

*Bourgogne, le 17 novembre 2019*



*Cave bourguignonne - © BIVB / Aurélien Ibanez*

*La récolte record de l'année 2018 a permis de conserver la dynamique enclenchée en 2017, tout en permettant de reconstituer des stocks à la production. La sagesse sur les prix, qui a prévalu à la commercialisation, a eu des effets certains sur le marché intérieur. Celui-ci reste bien orienté dans un contexte de baisse générale de consommation et d'achat des vins AOC.*

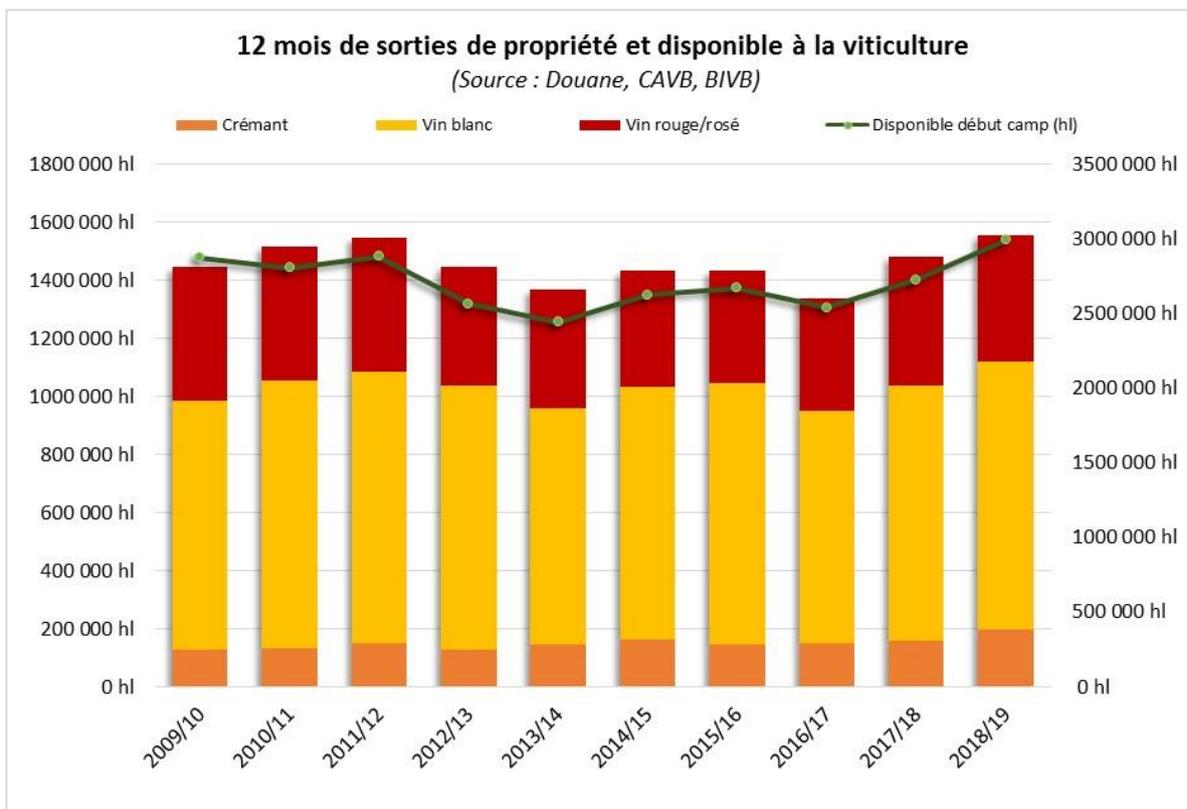
*A l'export, l'Amérique du Nord conforte sa place de première destination, avec une activité soutenue.*

- ▶ *Sans surprise, les sorties de propriété ont atteint des records, grâce au Crémant de Bourgogne et aux vins blancs. A noter : un accroissement des stocks à la propriété.*
- ▶ *Sur les huit premiers mois 2019, l'export poursuit ses belles performances, en volume comme en valeur, en attendant la chute due aux taxes (+ 25 % ad valorem) imposées par les USA.*
- ▶ *La Bourgogne résiste et fait plus que maintenir sa position sur les circuits de la Grande Distribution (GD), alors même que la consommation en France se modifie profondément, avec une désaffection pour ces circuits et un repli net sur les vins rouges.*
- ▶ *La récolte 2019, estimée à 1,2 million d'hectolitres, aura un impact limité sur les marchés. Très qualitative, elle arrive alors que les entreprises ont un joli disponible avec le millésime 2018. Chablis préserve ses volumes grâce au VCI (Volume Compensatoire Individuel). Le reste de la Bourgogne, en dehors du Mâconnais qui perd 40 % sur une année moyenne, aura les stocks nécessaires pour répondre à la demande de ses clients.*

### La récolte exceptionnelle de 2018 permet de battre des records de transactions

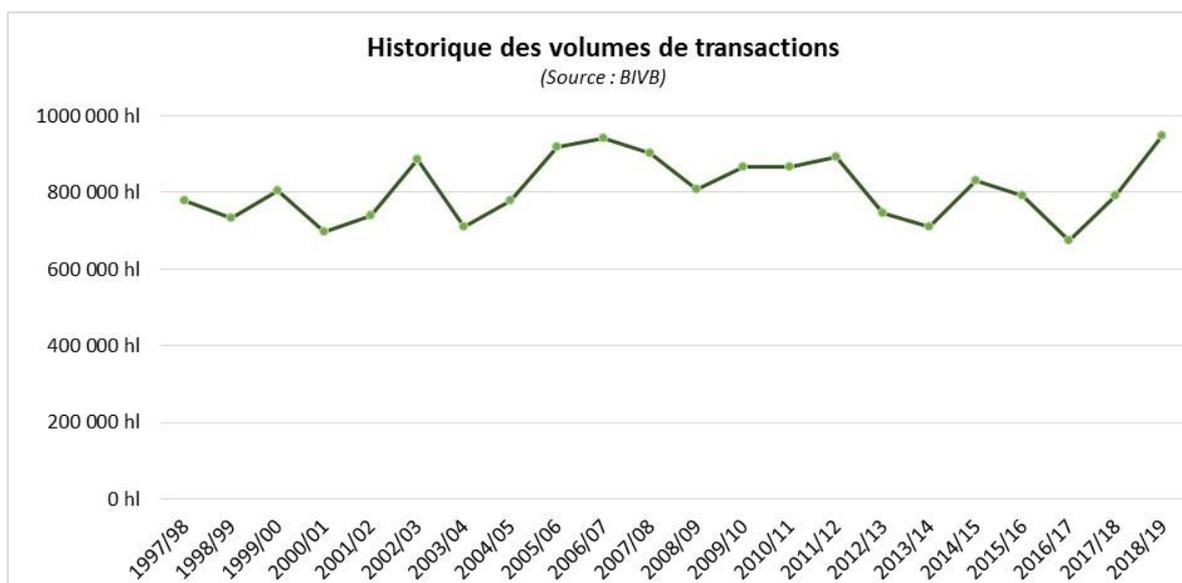
En 2018, la récolte a été très bonne pour tout le monde, voire exceptionnelle pour les vins blancs. Cette belle vendange s'est traduite assez logiquement par des transactions en hausse significative :

- Au global, les **sorties de propriété à 12 mois de campagne 2018-2019 sont en hausse de + 4,9 %**, avec une progression très forte pour le Crémant de Bourgogne (+ 25 %). Les sorties de vins blancs augmentent de + 4,9 % (soit + 4,6 % / moyenne décennale), tandis que les vins rouges baissent légèrement de - 2,3 % comparé à 2017, tout en étant en progression par rapport à la moyenne décennale (+ 2,1 %).
- Le **volume de transactions 2018-2019 atteint un record absolu à 947 834 hectolitres, soit + 16,7 %** par rapport à la moyenne décennale.



Le stock calculé à la propriété revient à hauteur d'une quasi-année moyenne de sortie, en augmentation de plus de 150 000 hectolitres par rapport au stock calculé l'an passé.

Ces valeurs permettent de **rester confiant quant aux capacités de la Bourgogne à alimenter ses marchés**. Même si le volume estimé de récolte est proche de celui de 2016 (autour d'1,2 million d'hectolitres), la situation est entièrement différente. Chablis a refait ses stocks en 2018 et affiche un beau volume commercialisable grâce au VCI. La perte vient essentiellement du Mâconnais, qui avait été épargné en 2016 et 2017. Le reste de la Bourgogne affiche des baisses modérées (source : enquête BIVB auprès de 503 entreprises représentant 42 % des volumes récoltés en 2018).



### ▪ Record historique pour les transactions en 2018

Au-delà du record en volume des transactions, la campagne 2018-2019 est marquée par la forte part des contrats en moûts et en raisins au sein du volume global. Ceux-ci pèsent **plus de la moitié du volume total (51,3 %)**, confirmant **une tendance nette vers le marché de vrac en Bourgogne**. Les professionnels de la filière cherchent ainsi à assurer précocement leurs approvisionnements.

### Export : une belle dynamique en 2019, malgré quelques nuages

- ▶ **Les exportations de vins de Bourgogne progressent de + 6,9 % en volume et + 9,3 % en valeur (8 premiers mois 2019 / 8 mois 2018).**
- ▶ **En chiffre d'affaires, la Bourgogne bat de nouveau son record et atteint 650 millions d'euros (8 premiers mois 2019 / 8 mois 2018).**

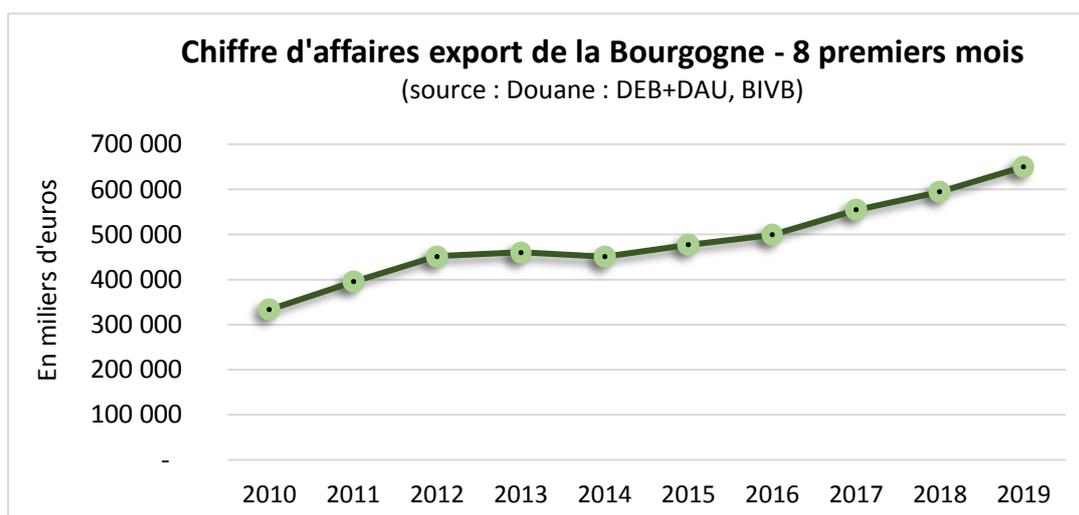
Comme en 2018, le chiffre d'affaires des 8 mois 2019 se répartit ainsi : 50 % pour les vins blancs, 46 % pour les vins rouges (+ rosés) et 4 % pour le Crémant de Bourgogne. Compte-tenu de la production bourguignonne, cette répartition traduit une **forte appétence des marchés extérieurs pour les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus** (hors Chablis). Ce groupe d'appellations représente 47 % de la valeur des vins exportés et 18 % des volumes.

**Chablis, dans toute sa gamme**, revient à son niveau naturel d'exportation (pesant 16 % de la valeur et 23 % des volumes), après les années de gel marquées par une faible production.

Les **AOC Régionales Bourgogne** (toutes couleurs) **sont dans la tendance générale de progression**, contribuant à hauteur de 37 % en volume pour 28 % de la valeur.

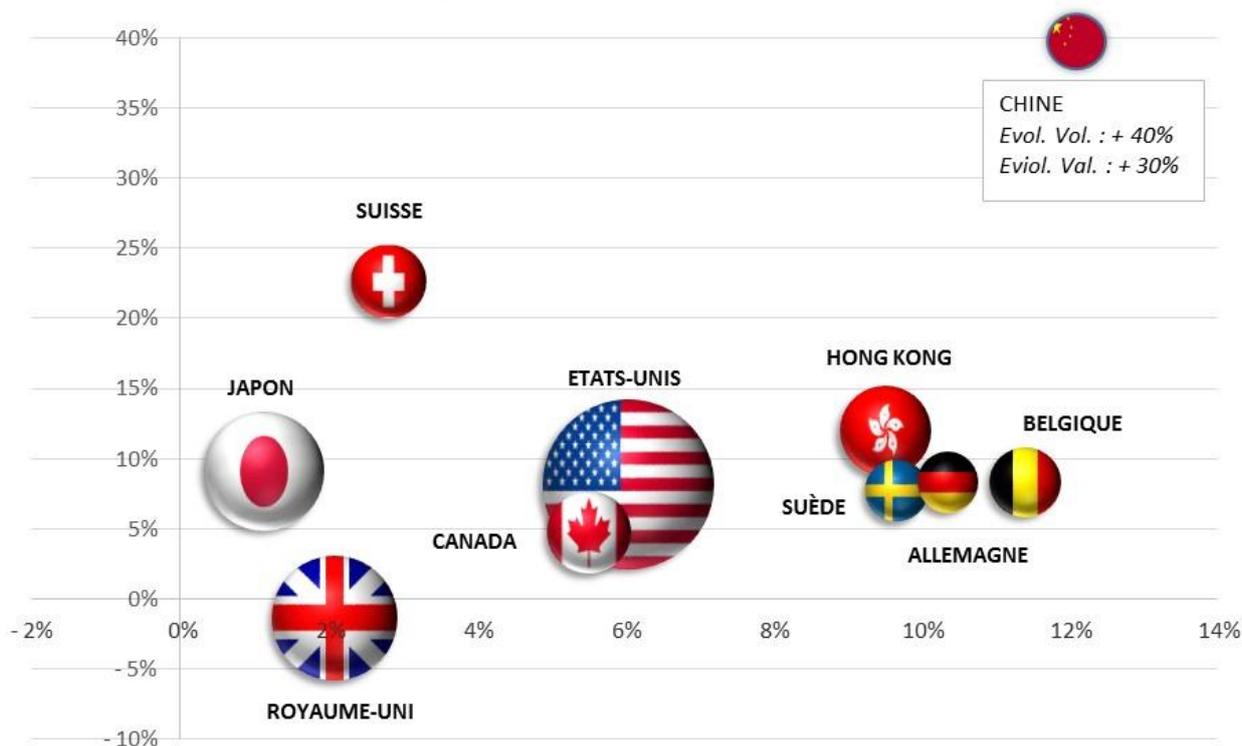
Seules les **AOC Régionales Mâcon restent stables** entre 2018 et 2019 (8 premiers mois). Elles représentent 13,2 % des vins exportés en volume et 5,2 % en valeur.

La progression en volume (8 premiers mois 2019 / 8 mois 2018) vient des USA (+ 6,1 %), premier marché export, du Canada (+ 5,5 %) et d'un retour de la Belgique (+ 11,4 %). La Chine confirme sa place dans le top 10, avec une hausse de + 40,2 % en volume. Hong Kong garde sa spécificité de marché de valeur : + 1,4 % en volume pour 6,6 % en valeur. Elle se place ainsi à la quatrième place en valeur.



## Evolutions des exportations de la Bourgogne

(source : Douane : DEB+DAU, BIVB - 8 premiers mois 2019)



### Lire ce graphique :

Taille des bulles proportionnelle au poids du marché dans le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne à l'export sur la période

- Axe horizontal : évolution en volume par rapport à la même période en 2018
- Axe vertical : évolution en valeur par rapport à la même période en 2018

### ▪ La position de leader de l'Amérique du Nord se renforce encore

USA et Canada représentent à eux deux 31 % des volumes et 29 % de la valeur des exportations de Bourgogne sur les 8 premiers mois 2019. Les USA réalisent plus des 2/3 de cet ensemble, avec une progression significative sur les 8 premiers mois 2019 de + 6,1 % en volume et + 8,2 % en valeur.

#### ► USA : le 1er marché export des vins de Bourgogne confirme sa position



Sur les 8 mois 2019, la part en valeur des USA dans les exportations de vins de Bourgogne est restée **constante (24 %)**. En moyenne, la Bourgogne exporte 9 % de sa production totale (moyenne 5 récoltes) vers ce marché essentiel. Or, le contentieux aéronautique, qui a fait l'objet d'un arbitrage devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) le 2 octobre, va stopper ce bel élan.

L'OMC a en effet autorisé les USA à taxer des produits européens à hauteur de 7,5 milliards de dollars. Dans la foulée, les autorités américaines ont publié une liste hétéroclite de produits visés par de nouvelles taxes *ad valorem*. L'Union européenne est touchée toute entière, en particulier sur ses produits alimentaires. Formant le gros de la liste, ils sont taxés à 25 %.

C'est le cas des vins tranquilles en provenance de France, affichant 14 % d'alcool et moins, en contenant inférieur à 2 litres. La Bourgogne, hors Crémant de Bourgogne, est donc largement concernée. C'est un choc

très dur pour les professionnels du vignoble qui exportent aux USA, dont les conséquences se traduisent par une baisse concrète des exportations, que les statistiques ne reflètent pas encore.

Dans ce contexte, la structure des exportations aux USA est marquée par un **retour significatif des Chablis en valeur (+ 13%)**, pour une augmentation plus mesurée en volume (+ 1,5 %).

Les AOC Régionales Mâcon marquent un recul de - 6,8 % en chiffre d'affaires, alors que les **AOC Régionales Bourgogne progressent fortement de + 17 % en valeur et de + 19,4 % en volume**. Le **Crémant de Bourgogne n'est pas en reste, avec une évolution remarquable de + 21,2 % en volume** (+ 18,1 % en valeur).

Les autres AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus montrent une maturité du marché, avec une progression en valeur de + 3,4 % et un très léger tassement des volumes de - 0,7 %. Ce segment couvre 55 % de la valeur des exportations de vins de Bourgogne dans ce pays pour les 8 mois 2019.

► **CANADA : une belle progression en volume**



**Le Canada progresse encore à un bon rythme : + 5,5 % en volume et + 4,7 % en chiffre d'affaires sur les 8 premiers mois 2019.**

Si, en 2018, les vins rouges ont bien progressé, 2019 marque pour le moment un certain tassement en volume et une régression en valeur (- 6,7 % sur les 8 premiers mois 2019 contre + 28,6 % sur la même période en 2018). Sur les 8 premiers mois 2019, **la couleur rouge représente 36 % de la valeur des exportations de Bourgogne** au Canada.

**La belle progression est portée par les vins blancs** (+ 10,7 % en volume et + 8 % en valeur). Ils couvrent désormais 59 % de la valeur des exportations. Le **Crémant de Bourgogne performe également** (+ 17,4 % en volume et + 24,3 % en valeur), atteignant 5 % des exportations de vins de Bourgogne en chiffre d'affaires.

Le recul important des AOC Régionales Mâcon blancs (- 20,3 % en valeur) est à relativiser, ce segment représentant une très faible part du chiffre d'affaires des vins de Bourgogne (environ 3 %). Bien qu'elles soient en recul, ce chiffre d'affaires 2019 est le 2<sup>ème</sup>, en terme d'importance, sur ces 10 dernières années.

**La bonne nouvelle vient des AOC Régionales Bourgogne blancs, avec une évolution exceptionnelle de + 38,8 % en volume et + 39,5 % en valeur**. Représentant 40 % des exportations de vins de Bourgogne au Canada, elles confirment leur implantation.

**L'ensemble des AOC de Chablis est en recul après 2 années de progression en volume** (- 7,7 % en volume mais - 1,7 % en valeur). Les autres AOC Villages et Villages Premiers Crus se replient, après la forte hausse de 2018.



## ▪ L'Asie du Sud-Est tient sa place

La hausse du chiffre d'affaires sur cette région se poursuit, avec des marchés de natures différentes. Le Japon conserve sa place de troisième pays export de la Bourgogne et se rapproche du Royaume-Uni pour la deuxième place. Hong Kong garde sa spécificité de marché de valeur. La Chine fait un bond remarquable de + 40,2 % en volume et + 29,6 % en valeur pour les 8 mois 2019. Taïwan, marché de valeur, affiche aussi une belle progression : + 10 % en volume et + 30,3 % en valeur.

Le bloc Chine / Hong Kong / Taïwan représente 12 % des exportations de vins de Bourgogne en valeur, pour 5 % des volumes.



Exportation de vins de Bourgogne - © BIVB / Jessica Vuillaume

## ► CHINE : retour en hausse après la pause de 2018 en volume



Dans un contexte de forte hausse en volume (+ 40,2 %, 8 premiers mois 2019 / 8 mois 2018) et en valeur (+ 29,6 % 8 premiers mois 2019 / 8 mois 2018), la Chine élargit sa gamme de vins de Bourgogne. Même si elle ne pèse encore qu'un peu moins de 3 % des exportations du vignoble (volume et valeur), sa progression la confirme dans la liste des dix premiers marchés export.

Les **AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus** (hors Chablis) **croissent de + 2,4 % en volume et + 18,2 % en valeur**. La Chine se situe au 8<sup>ème</sup> rang en valeur sur ces appellations.

Les **AOC Régionales Bourgogne** (toutes couleurs) **exercent une forte attractivité à + 56,2 % en volume et + 41,2 % en valeur** (8 mois 2019 / 8 mois 2018), plaçant ce pays à la cinquième place en valeur, pour ces appellations, juste derrière le Royaume-Uni.

La primauté de la couleur rouge dans le goût des consommateurs chinois explique ces très bons résultats. **Les vins rouges représentent toujours 79 % des volumes exportés sur la période.**

Néanmoins, les **4 AOC de Chablis et les AOC Régionales Mâcon progressent elles aussi très fortement** (respectivement + 26,3 % et + 93 % en valeur). Ces deux grands groupes d'appellations en blanc constituent 36 % des exportations de vins blancs de Bourgogne.

## ► JAPON : solide troisième marché export



Les exportations au Japon, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ont été contrastées. Globalement, **les volumes se maintiennent (+ 1,1 %) alors que la valeur s'accroît significativement (+ 9,1 %)**. L'écart avec le Royaume-Uni se resserre pour la place de second marché export. Cette évolution globale est le résultat de deux facteurs contraires :

- **Une baisse des volumes des vins rouges** (- 16,5 % en volume, mais + 9,1 % en valeur), qui représentent encore 1/3 des volumes.
- **Une hausse des exportations de vins blancs** (+ 12,1 % en volume et + 18 % en valeur) et de Crémant de Bourgogne, dont la part (5 % des exportations bourguignonnes) s'accroît avec une hausse de + 31,5 % en volume et + 15,2 % en valeur.

**Ce retour vers la couleur blanche efface la progression des vins rouges de ces dernières années.** Sur cette dernière couleur, le Japon reste cependant le deuxième marché export de la Bourgogne, derrière les USA. Par segment de marché, toutes couleurs confondues, de volume décroissant :

- Les AOC Régionales Bourgogne (46,2 % des exportations) sont stables en volumes (+ 0,5 %) et progressent en valeur (+ 15,9 %).
- Les AOC de Chablis (28,6 % des exportations) croissent en volume et en valeur (respectivement + 4,3 % et + 2,6 %).
- Les autres AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus (14,4 % en volume des exportations) augmentent significativement (+ 4,7 % en volume et + 12,2 % en valeur).

► **HONG KONG et TAIWAN : deux marchés de valeur**



Ces deux marchés ont la caractéristique de fortement importer des AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus de Bourgogne (hors Chablis), à hauteur de 79 % du chiffre d'affaires pour Hong Kong et de 75 % pour Taïwan. Le reste est principalement pourvu par les AOC Régionales de Bourgogne.

La croissance des exportations de vins de Bourgogne sur ces deux pays (+ 12 % pour Hong Kong et + 30,3 % sur Taïwan en valeur) est due aux AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus (hors Chablis) : + 35,2 % en valeur à Hong Kong et + 28,1 % à Taïwan. Il existe néanmoins une différence notable pour les AOC Régionales de Bourgogne : elles régressent à Hong Kong (- 39 % en valeur), mais progressent à Taïwan (+ 64,7 % en valeur !).

▪ **Le marché européen confirme les évolutions de 2018**

► **ROYAUME-UNI : Brexit encore**



Au Royaume-Uni, le Brexit continue de créer une pression à la baisse sur la livre-sterling face aux autres devises. La perspective d'un Brexit sans accord inquiète toujours les professionnels anglais. **A l'inverse de 2018, le marché britannique retrouve de la croissance grâce au retour des vins de Chablis et très certainement aux commandes anticipées des distributeurs anglais : + 2.1 % en volume et - 1,4 % en valeur sur les 8 premiers mois 2019.** L'écart avec les USA se creuse néanmoins.

Les vins rouges ont marqué un net recul sur ce marché (- 27,8 % en volume et - 9,4 % en valeur). Le Crémant de Bourgogne, quant à lui, progresse en volume (+ 8 %), mais chute en chiffre d'affaires (- 6 %). *A contrario*, les vins blancs augmentent en volume (+ 9,3 %), comme en valeur (+ 4,4 %).

**Le Royaume-Uni est le premier marché export pour les 4 AOC de Chablis et les AOC Mâcon** (Mâcon et Mâcon avec dénomination géographique complémentaire). Ces appellations représentent respectivement 29 % et 32 % des exportations de la Bourgogne. Elles contribuent à la progression des vins blancs dans leur ensemble, avec une hausse de + 13,7 % en volume et + 7,9 % en valeur pour les AOC de Chablis et + 15,5 % en volume et + 12,9 % en valeur pour les AOC Régionales Mâcon.



Après les deux petites récoltes de 2016 et 2017, les appellations de Chablis n'ont pas encore retrouvé la place qu'elles occupaient précédemment.

Les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus, largement consommées au Royaume-Uni, voient pourtant leur chiffre d'affaires fléchir légèrement (- 0,9 %).

Les AOC Régionales Bourgogne subissent quant à elles la désaffection de la couleur rouge et reculent en volume (- 20,6 %), comme en valeur (- 25,5 %).

► **BELGIQUE : première destination de l'Europe continentale**



Les exportations en Belgique ne reflètent qu'une partie des achats de nos fidèles voisins, qui s'approvisionnent souvent directement en Bourgogne. La belle hausse en volume (+ 11,4 %) et en valeur (+ 8,3 %) montre un engouement toujours réel pour les vins de Bourgogne.

Cette progression place la Belgique en première position des destinations de l'Europe continentale, avec une part de 8,3 % des exportations. Fait notable, ce résultat est dû tant aux vins blancs, qui forment les 3/4 des exportations (+ 11 % en volume), qu'aux vins rouges (+ 13,8 % en volume). Le Crémant de Bourgogne suit la même tendance. L'AOC Mâcon (avec ses dénominations géographiques complémentaires) est très bien accueillie dans le plat pays, qui est la troisième destination mondiale pour ces vins. Avec une croissance de + 12 % en volume, ce statut est conservé.

Les 4 AOC de Chablis reconquièrent une partie de leur marché (+ 18,6 %), alors que les AOC Régionales Bourgogne, les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus progressent plus modestement (+ 8,2 % en volume, + 5,2 % en valeur).

► **SUEDE : deuxième destination export des Crémant de Bourgogne**



La poursuite de la croissance des vins de Bourgogne en Suède sur la période (+ 9,7 % en volume, + 7,7 % en valeur) place ce pays en 6<sup>ème</sup> position en volume des destinations export des vins de Bourgogne. Il est même en 2<sup>ème</sup> position pour le Crémant de Bourgogne.

Ce marché représente en effet 20 % des exportations de Crémant de Bourgogne, derrière les USA (21,8 %). Celles-ci ont crû de + 18,5 % en volume sur les 8 premiers mois 2019 (+ 18,6 % en valeur).

Les vins rouges représentent seulement 14 % des exportations de la Bourgogne en volume, mais 18 % en valeur. Cette couleur évolue de 15,7 % en valeur.

Les 4 AOC de Chablis se stabilisent (+ 0,1% en volume et - 4,1 % en valeur), alors que les AOC Régionales Bourgogne croissent de + 13,7 % en volume et + 11,4 % en valeur. Crémant de Bourgogne, Chablis et AOC Régionales Bourgogne cumulent 87 % de la valeur sur ce marché.

Les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus sont moins présentes en volume (3 %), mais significatives en valeur (11,2 %).

► **ALLEMAGNE : les vins blancs portent la hausse**



L'Allemagne complète ce trio de l'Union Européenne continentale, avec une jolie croissance sur la période (+ 10,4 % en volume, + 8,3 % en valeur).

Les vins blancs portent la hausse (+ 19 % en volume et + 13,7 % en valeur), alors que les vins rouges marquent un fort recul (- 31,5 % en volume, et - 6,8 % en valeur). Le Crémant de Bourgogne rencontre un vrai succès outre-Rhin, avec une augmentation exceptionnelle de + 42 % en volume et + 29 % en valeur, faisant de l'Allemagne la troisième destination export de cette appellation.

La hausse des vins blancs est assurée par les 4 AOC de Chablis (+ 23,8 % en volume, + 16,6 % en valeur) et par les

AOC Régionales Bourgogne, dont la baisse globale (- 11 % en volume, - 2,7 % en valeur) est en corrélation avec le recul des vins rouges.

Les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus (hors Chablis) progressent légèrement (+ 2,3 % en volume et + 3,7 % en valeur). Elles représentent 40 % de la valeur des vins exportés.

► **SUISSE : marché de valeur qui s'ouvre de plus en plus aux vins blancs de Bourgogne**



Fidèles amateurs des AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus (hors Chablis), les suisses se classent en cinquième position, en chiffre d'affaires, des destinations pour ces vins, derrière le Japon. Leurs exportations baissent en volume (- 2,5 %), alors qu'elles progressent en valeur (+ 23,1 %). Ce segment représente les 3/4 de la valeur des importations de Bourgogne du pays.

Les AOC Régionales Bourgogne (28,5 % des volumes importés) connaissent un double phénomène, de baisse des vins rouges et de hausse des vins blancs. Au global, ces vins connaissent un ralentissement en volume et une forte croissance du chiffre d'affaires sur ce pays (- 5,3% en volume et + 27 % en valeur).

Les 4 AOC de Chablis font un bond, tant en volume (+ 16,6 %) qu'en valeur (+ 10,3 %).



*Exportation de vins de Bourgogne - © BIVB / Jessica Vuillaume*

## Tableau des résultats export des vins de Bourgogne

(Cumul 8 premiers mois 2019 / 2018 - Source : Douane / BIVB)

Pays Destination	En milliers d'équiv. 75 cl			En milliers d'euros		
	Volume : de janvier 2019 à août 2019	Volume : de janvier 2018 à août 2018	Variation volume	Valeur : de janvier 2019 à août 2019	Valeur : de janvier 2018 à août 2018	Variation valeur
<b>Total</b>	<b>56 149</b>	<b>52 507</b>	<b>6,9%</b>	<b>650 209</b>	<b>594 666</b>	<b>9,3%</b>
ETATS-UNIS	12 346	11 641	6,1%	154 748	143 038	8,2%
ROYAUME-UNI	8 374	8 202	2,1%	82 628	83 806	-1,4%
JAPON	5 092	5 034	1,1%	76 171	69 808	9,1%
CANADA	4 887	4 631	5,5%	35 871	34 252	4,7%
BELGIQUE	4 680	4 201	11,4%	25 787	23 803	8,3%
SUÈDE	3 563	3 248	9,7%	20 357	18 898	7,7%
ALLEMAGNE	2 336	2 116	10,4%	19 163	17 693	8,3%
PAYS-BAS	1 871	1 904	-1,7%	12 370	13 119	-5,7%
DANEMARK	1 546	1 298	19,1%	15 538	14 099	10,2%
CHINE	1 488	1 061	40,2%	19 368	14 942	29,6%
AUSTRALIE	1 213	968	25,3%	13 151	11 769	11,7%
SUISSE	1 013	985	2,8%	29 240	23 840	22,7%
HONG KONG	800	730	9,5%	43 149	38 537	12,0%
NORVÈGE	625	732	-14,6%	6 031	6 186	-2,5%
CORÉE DU SUD	466	366	27,3%	6 737	5 592	20,5%
IRLANDE	436	351	24,3%	2 900	2 244	29,2%
TAÏWAN	428	389	10,1%	15 794	12 123	30,3%
ITALIE	415	383	8,3%	6 747	5 905	14,3%
EMIRATS ARABES UNIS	365	276	32,2%	5 300	4 280	23,8%
SINGAPOUR	349	323	8,3%	10 863	7 652	42,0%
ISRAËL	323	274	17,7%	2 619	2 664	-1,7%
ESPAGNE	322	236	36,8%	5 306	3 512	51,1%
BRÉSIL	274	243	12,6%	2 490	2 128	17,0%
LITUANIE	175	229	-23,4%	1 416	1 987	-28,7%
POLOGNE	171	115	49,0%	1 119	949	17,9%
LETTONIE	156	128	22,2%	1 263	1 215	3,9%
LUXEMBOURG	145	122	18,9%	2 017	1 888	6,8%
FINLANDE	141	175	-19,5%	1 071	1 155	-7,3%
THAÏLANDE	137	162	-15,2%	2 350	2 603	-9,7%
AUTRICHE	136	95	42,9%	2 340	1 898	23,3%
MEXIQUE	131	157	-16,4%	1 155	1 526	-24,3%

(\*) Note : les données Norvège sont erronées. Il manque une partie des volumes dans le chiffre indiqué ici.

## France : une envie de vins de Bourgogne qui se confirme

La Bourgogne poursuit sa progression, dans un contexte français incertain. La consommation de vin en France diminue en effet de façon constante depuis des décennies. Les récentes études montrent une désaffection marquée pour les vins rouges, un repli de la place de la grande distribution, mais un choix plus hédoniste des consommateurs, qui peut profiter aux vins premium.

### ▪ Consommation à domicile de vins tranquilles : la Bourgogne toujours en hausse

Dans un contexte de baisse globale (voir ci-dessous), seule la Grande Bourgogne<sup>1</sup> progresse encore.



La Bourgogne, à elle seule, représente 7,7 % des achats en volume, en hausse relative, et maintient son taux de pénétration à 17 % des foyers (10 % pour les vins blancs, 9 % pour les vins rouges). La baisse de consommation généralisée des vins rouges conduit à un retrait en volume de - 1,3 % pour ceux de Bourgogne, avec toutefois une augmentation en valeur de + 2,4 %.

Le cœur des achats de vins de Bourgogne se situe entre 5-10 euros, avec une tendance à la montée en gamme.

Le bilan 2018 de la consommation à domicile des vins tranquilles en France révèle une baisse globale de - 5% en volume et - 2 % en valeur. Le fait marquant est le repli de la consommation des 50-64 ans, avec un fort recul des vins rouges (- 8 % en volume), plaçant les vins blancs en tête de la consommation. Il faut aussi souligner l'appétence grandissante des moins de 35 ans pour des vins plus valorisés.

Pour l'ensemble des acheteurs de vins tranquilles la baisse est encore plus marquée (- 9% en volume).

### ▪ E-commerce : les vins de Bourgogne sont largement représentés

Les sites français enquêtés privilégient fortement les vins nationaux dans leur offre (94 % des références). La Bourgogne est largement représentée, 90 % des sites visités en proposant. Plus important, 18 % de toutes les références proposées sont des vins de Bourgogne.

Sur le segment des vins rouges, la Bourgogne affiche une belle présence dans 86 % des sites, pour 16 % des références commercialisées. C'est la deuxième région la plus représentée. Du point de vue des AOC de la région, Gevrey-Chambertin domine (62 % de présence), devant Nuits-Saint-Georges (50 %), Mercurey (48 %) et l'AOC Bourgogne (48 %).

Sur le marché des vins blancs, la Bourgogne domine largement l'offre toutes régions confondues (27 % de présence). Les AOC Chablis, Chablis Premier Cru, Pouilly-Fuissé et Saint-Véran en particulier sont présentes sur plus de la moitié des sites.

Parmi les vins effervescents, le Crémant de Bourgogne (1% de l'offre de la catégorie) est présent sur 36 % des sites, ce qui n'est pas trop mal dans une catégorie écrasée par les Champagne (étude menée auprès de 50 sites pour plus de 48 000 références au format 75cl).

<sup>1</sup> Grande Bourgogne : Beaujolais + Bourgogne

▪ **Grande Distribution : la Bourgogne progresse, à rebours des autres vignobles AOC**

Sur les 8 premiers mois 2019, les ventes de vins de Bourgogne en Grande Distribution (hyper et supermarchés) sont en phase avec les grandes tendances de consommation (baisse des vins rouges et hausse des rosés comme des blancs). Une différence notable cependant : **les ventes de vins de Bourgogne sont en hausse (+ 3,9 % en volume et + 5,1 % en valeur, hors Crémant de Bourgogne)**.

**Les vins blancs augmentent leur part dans les ventes** (désormais 65 %), via une **hausse en volume de + 6,1 % et en valeur de + 7,2 %**.

Le retour des 4 AOC de Chablis est très net (+ 13,4 % en volume et + 11,9 % en valeur).

Les Bourgogne Aligoté suivent la tendance générale. Il faut également noter les bonnes performances en volume des vins du Grand Auxerrois (+ 21,3 %) et de la Côte Chalonnaise (+ 6,5 %).

**Les vins rouges sont stables en volume (- 0,03 %)**, tout en maintenant leur chiffre d'affaires (+ 1,8 %). Les AOC Régionales Bourgogne sont en léger retrait (- 0,7 % en volume), alors que les AOC Villages de la Côte Chalonnaise et du Grand Auxerrois augmentent leur volume de ventes.

Enfin, bien que représentant une très faible part des ventes de vins de Bourgogne en Grande Distribution (0,5 %), les vins rosés sont davantage demandés : + 9,7 % en volume et + 8,7 % en valeur.



© BIVB / Image & associés – vins de Bourgogne

Sur les 10 premiers mois 2019 ; le Crémant de Bourgogne confirme sa croissance : + 3 % en volume et + 4 % en chiffre d'affaires. Ses ventes représentent 14 % du volume total des vins effervescents d'AOC, hors Champagne, vendus sur ce circuit.

▪ **Hôtellerie-restauration (CHR) : la Bourgogne s'ouvre à la restauration à thème**

Segment dont le suivi est toujours délicat, la CHR est un **débouché majeur pour les vins de Bourgogne**. Leur **présence sur les cartes reste constante (60 %)**, avec un léger retrait en restauration gastronomique et traditionnelle, compensé par une augmentation en brasserie et cuisine à thème. La consommation de Bourgogne s'élargit à tous les segments, des AOC Régionales aux Grands Crus.

Les cartes des vins ont tendance à se restreindre. **La Bourgogne occupe la 4<sup>ème</sup> place en taux de présence**. Si le Nord-Est et l'Île-de-France restent des places clés, il faut souligner la progression du Crémant de Bourgogne dans le Sud de la France.

**Le Crémant de Bourgogne, les vins de Chablis et le Bourgogne Aligoté sont les appellations les plus vendues en nombre**. Les plus célèbres (Meursault, Pommard...) affichent un score élevé, compte-tenu de leur production totale. L'ensemble de la gamme Bourgogne est bien valorisé en restauration.

En 2018, environ **20 % des ventes globales au circuit CHR France des 9 principaux acteurs grossistes et Cash & Carry sont des vins de Bourgogne**. Cela représente 3 % des ventes totales du vignoble.

**Les vins blancs de Bourgogne sont très bien représentés dans les ventes de ces intermédiaires (70 %)**, mais avec un bon équilibre entre AOC Régionales Mâcon, AOC Régionales Bourgogne, AOC de Chablis et autres AOC Villages. **Le Mâconnais totalise 2/5 des ventes de ces intermédiaires !**

**Les ventes de vins rouges de Bourgogne sont majoritairement composées d’AOC Régionales Bourgogne.** A noter : le poids conséquent des AOC Villages de la Côte Chalonnaise (18,4 %), notamment grâce à l’AOC Mercurey.

Si le Champagne s’accapare 35 % des ventes en volume de vins effervescents toutes origines (hors mousseux indéterminés), **les ventes de Crémant de Bourgogne totalisent environ 346 000 bouteilles en 2018 (2 %).**



**Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB - Novembre 2019**

*(Sources : Douane, CAVB, GTI, MIBD Market, IRI, CHD Expert, MIBD Market, BIVB)*

**Contact : Mathilde Paturaud - Attachée de presse France BIVB**  
Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse du site : [www.vins-bourgogne.fr](http://www.vins-bourgogne.fr)

**S’abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#)**

**SUIVEZ-NOUS :**

